



LES  
GRAVEURS SUR BOIS  
ET LES  
IMPRIMEURS

*A LYON, AU XV<sup>e</sup> SIÈCLE (\*)*

VI

Revenons à nos investigations.

Les archives de la ville de Lyon contiennent une partie des chartreaux dressés pour former l'assiette de l'impôt immobilier et de l'impôt personnel, ainsi que pour le recouvrement des impôts perçus pour le roi ou pour la commune, tant pour les dépenses ordinaires que pour l'acquittement de charges ou de dépenses extraordinaires. Cette comptabilité était tenue en très bon ordre par le Consulat. On a aussi des chartreaux établis pour la souscription ou la répartition d'emprunts, et des rôles assez nombreux présen-

---

(\*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Mai, Juin et Juillet 1895.